

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
Au 31 Mars 2019**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 28/02/2019

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	5 859 999 175
- Autres crédits	-
	5 859 999 175

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	5 859 999 175
- Autres	-
	5 859 999 175

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	617 019 739
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	5 242 979 436
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	5 859 999 175

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 28/02/2019

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	595 125 994
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	21 893 745
	617 019 739

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	4 942 438 361
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	300 541 074
	5 242 979 436

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 28/02/2019 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	181 808	5
2003	241 196	9
2004	950 348	48
2005	4 923 928	66
2006	17 351 281	187
2007	13 882 489	128
2008	11 738 961	101
2009	4 358 712	52
2010	11 497 538	103
2011	12 813 764	120
2012	22 294 378	174
2013	29 528 917	189
2014	59 809 656	352
2015	85 042 178	500
2016	111 831 541	606
2017	132 427 273	721
2018	93 405 335	508
2019	4 740 435	25
	617 019 739	3 894

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	311 503	7
2003	367 200	17
2004	1 314 972	64
2005	14 761 958	207
2006	30 807 137	358
2007	23 461 757	243
2008	23 028 355	247
2009	34 992 681	342
2010	73 859 242	632
2011	84 770 490	757
2012	134 032 205	1 125
2013	396 227 635	3 290
2014	482 994 689	3 618
2015	904 932 101	6 119
2016	997 859 108	6 076
2017	1 314 470 703	7 508
2018	697 546 272	3 706
2019	27 241 429	160
	5 242 979 436	34 476

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 28/02/2019

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	365 619	53
1	1 281 347	38
2	3 024 619	68
3	3 972 637	74
4	4 496 304	77
5	7 567 415	90
6	16 316 357	160
7	26 519 017	240
8	34 107 658	265
9	34 801 396	254
10	36 792 522	250
11	49 466 533	312
12	51 314 509	307
13	54 261 111	308
14	47 461 114	250
15	24 379 086	125
16	36 955 149	177
17	45 508 190	213
18	42 477 486	195
19	33 811 633	158
20	7 165 374	33
21	5 681 293	25
22	13 912 337	51
23	21 401 438	97
24	13 125 600	71
25	853 995	3
	617 019 739	3 894

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	1 482 467	212
1	7 868 827	313
2	12 016 742	328
3	31 280 539	566
4	56 946 477	872
5	94 904 619	1 149
6	172 385 943	1 748
7	228 705 999	2 062
8	308 772 753	2 530
9	339 295 522	2 555
10	336 501 226	2 317
11	455 831 821	2 859
12	478 559 674	2 887
13	422 051 617	2 497
14	394 199 302	2 166
15	255 202 818	1 354
16	356 498 642	1 781
17	293 926 083	1 459
18	313 522 483	1 512
19	228 415 182	1 095
20	38 544 129	210
21	43 558 825	207
22	102 157 419	459
23	144 575 874	724
24	119 400 052	583
25	4 767 785	23
26	1 606 618	8
	5 242 979 436	34 476

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 31/03/2019 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
DBRS	AAL

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 31/03/2019, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ <u>Trésorerie (comptes nostro) :</u>	117 914 049 €
✓ <u>Cash Collateral :</u>	0 €

V. Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé (RA totaux et partiels) retenu pour le calcul des besoins de liquidité à 180 jours est de 11.10% en rythme annualisé (soit 2.67% sur le trimestre).

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC France est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche spécifiant ce mécanisme dans ses Final Terms, soit la tranche n° 5 expirant le 16 octobre 2023.

VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 31 Mars 2019, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 117 914 049 €
- Valeurs de remplacements (cash collateral) : 0 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : 522 714 761 €
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : - 184 973 533€
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : + 856 100 037 €

Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.

Paris, le 09 Mai 2019,

M. Guillaume Makowski
Directeur Général de HSBC SFH (France)